

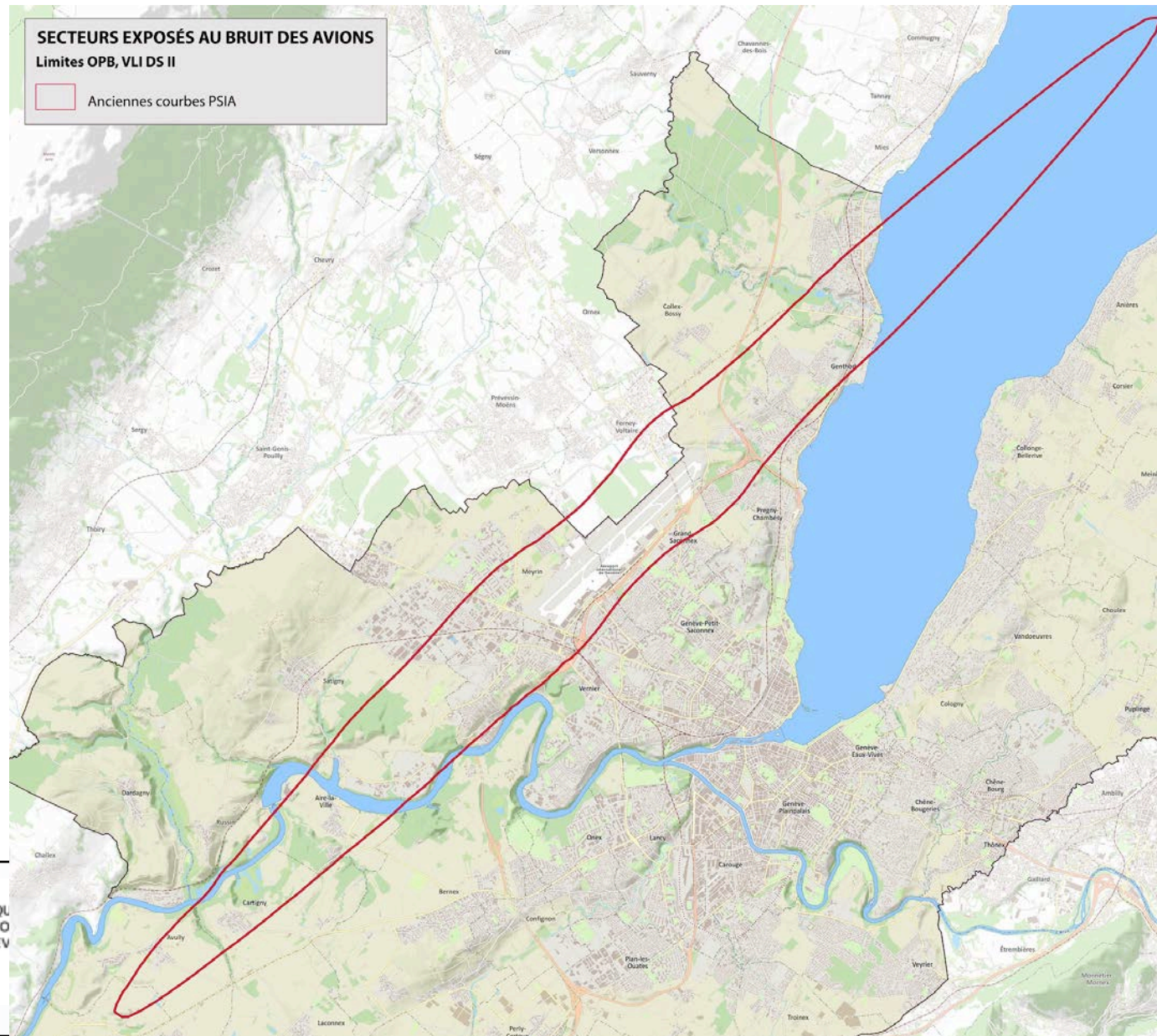
PSIA : PLAFONNEMENT DES COURBES DE BRUIT

Séance d'information aux communes

10 décembre 2015

Philippe Royer, directeur du SABRA

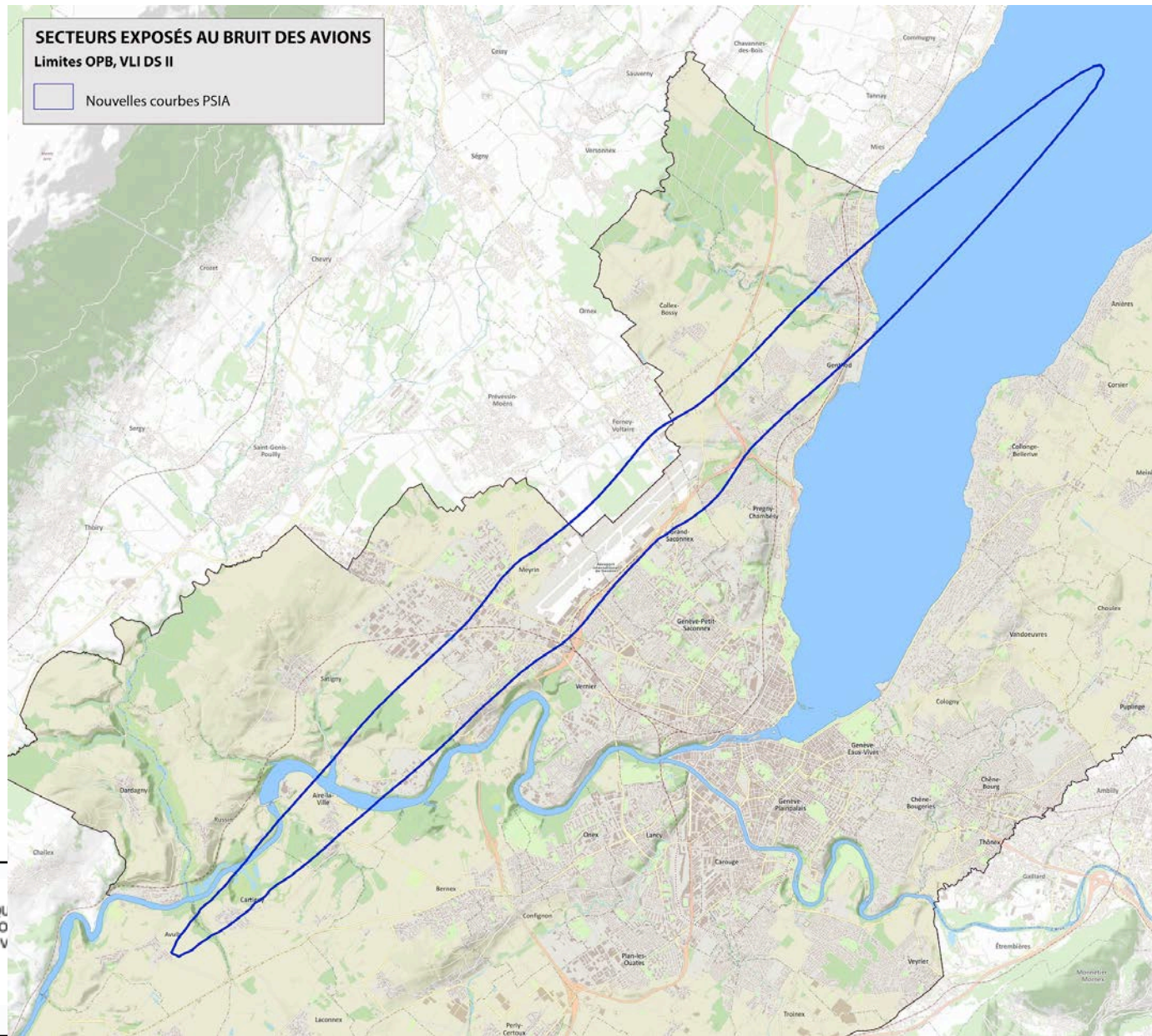
Anciennes courbes PSIA 2030



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TELEGRAMS LLX

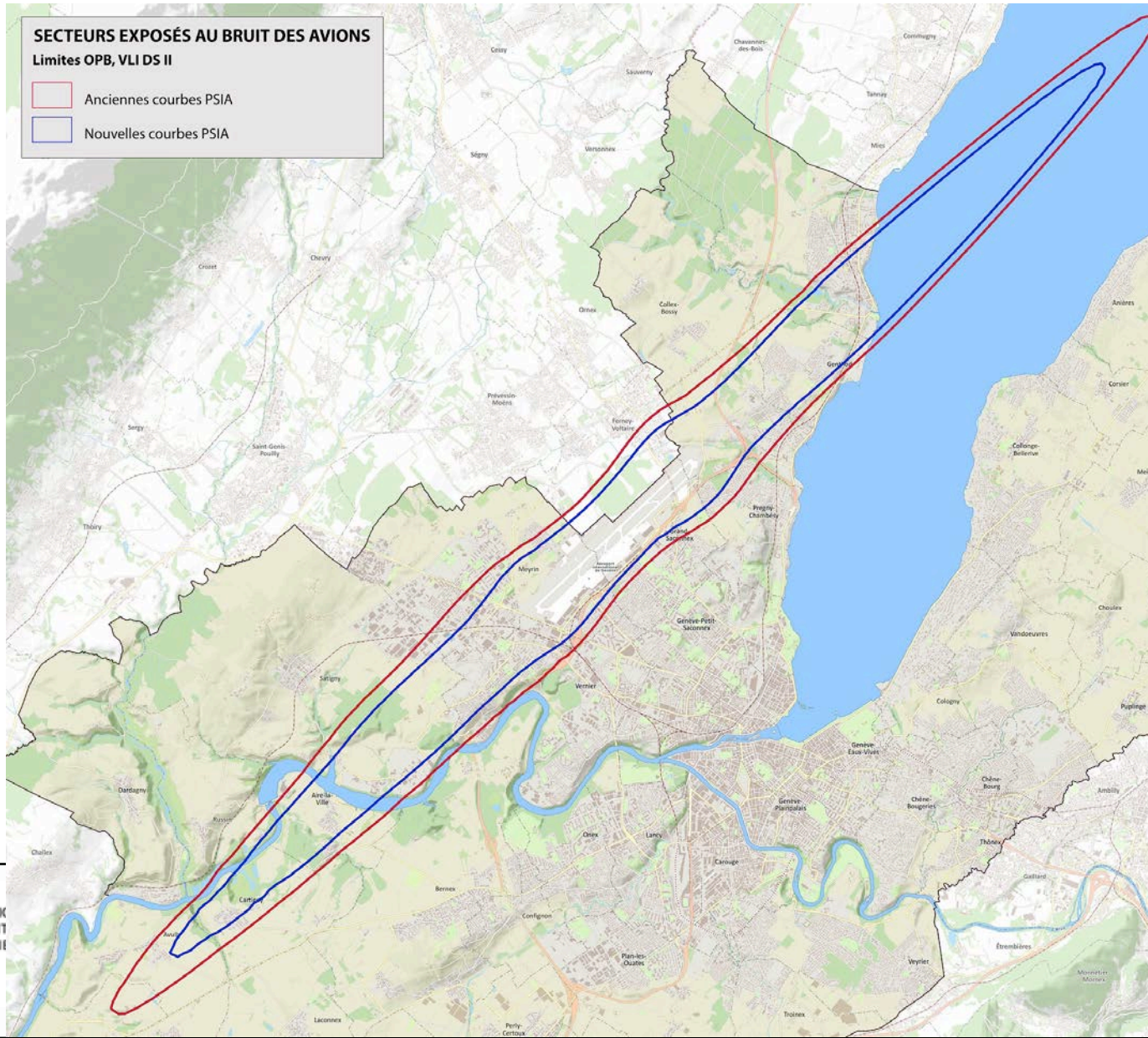
Nouvelles courbes PSIA 2030



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENÈVE

POST TELEGRAPHIUM

Comparaison



REPUBLIK
ET CANTON
DE GENÈVE

POST TELEGRAMS LLX

Méthodologie (1/2)

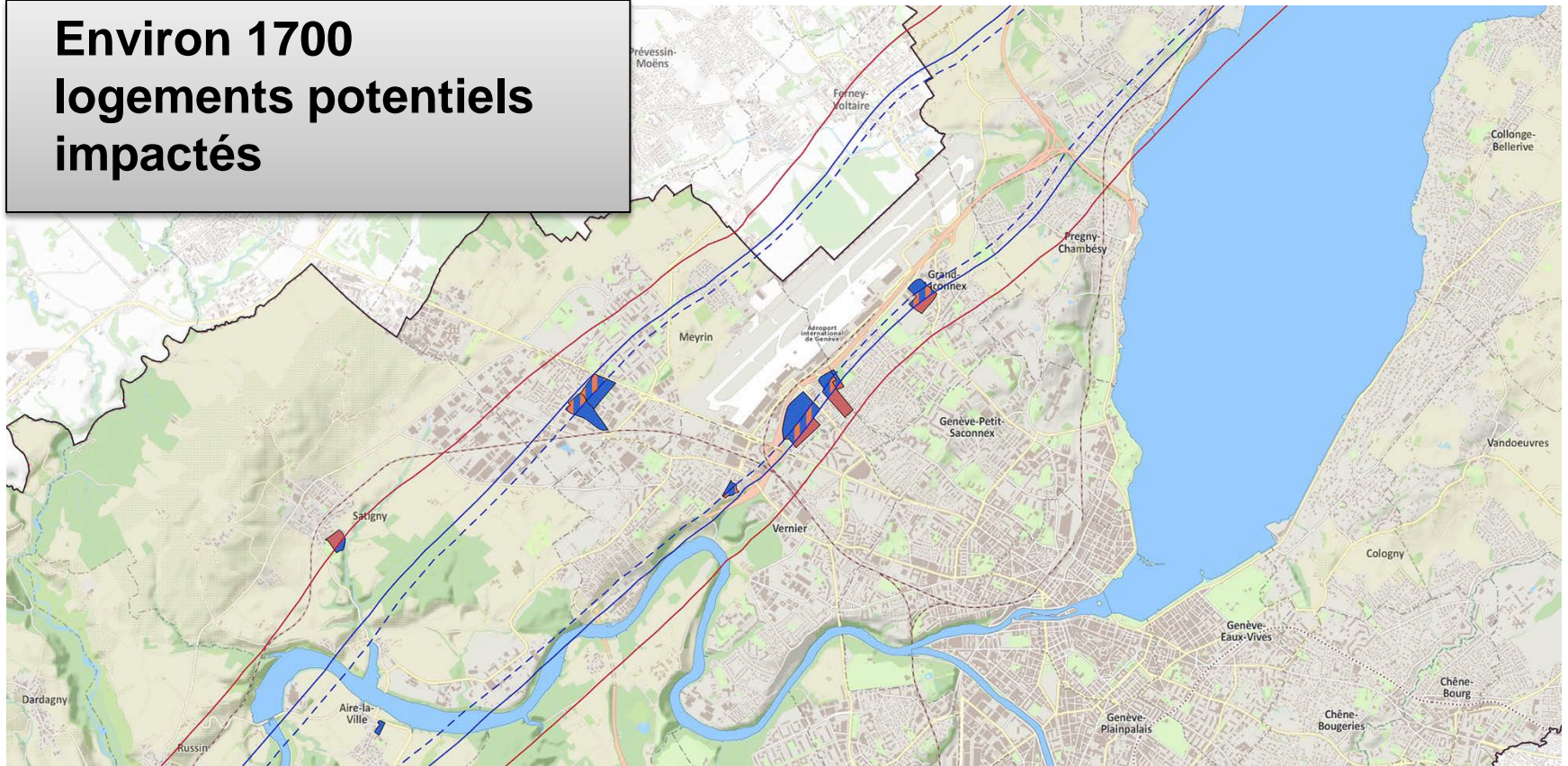
- Principe : Plafonnement du volume de bruit sur la période nocturne (22h-24h)
- Temporalité :
 - La courbe PSIA 2030 de jour correspond à l'horizon 2030
 - Les courbes PSIA 2030 de nuit sont restreintes à l'état 2020 (bruit de nuit 2030 = bruit de nuit 2020)
 - Les horaires d'exploitation de l'aéroport restent inchangés

Méthodologie (2/2)

- Avantages :
 - Atténuation de l'impact sur le potentiel constructible pour du logement
 - Incitation de l'industrie du transport aérien en faveur de l'amélioration des performances acoustiques des avions
 - Maintien de la qualité de vie dans les communes riveraines
 - Limitation des impacts à long terme sur la santé publique
 - Suivi annuel du volume de bruit
- Conséquences pour l'aéroport : Mesures opérationnelles à mettre en œuvre pour respecter le plafonnement

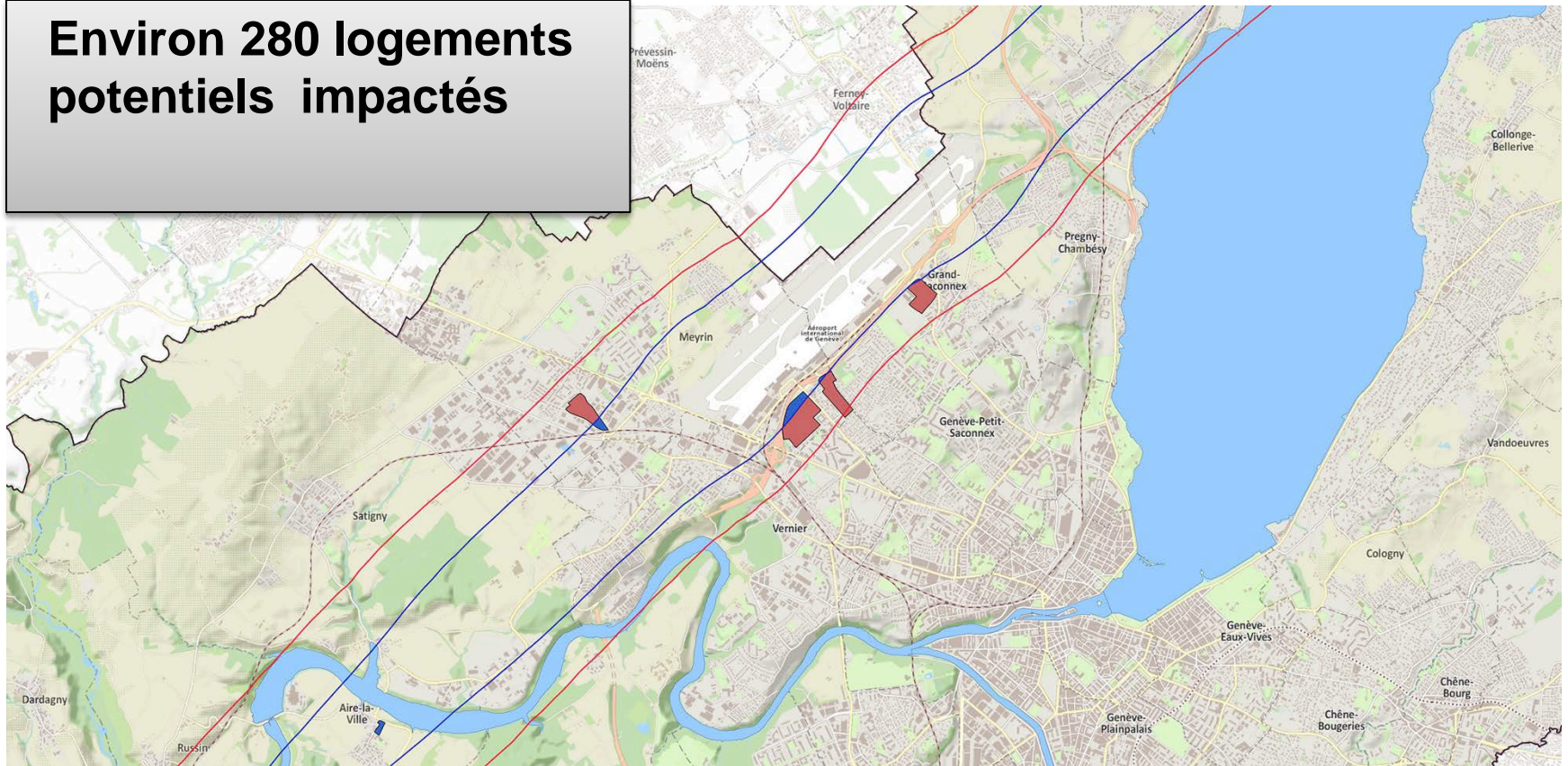
Impact sur les logements potentiels (anciennes courbes PSIA 2030)

Environ 1700
logements potentiels
impactés



Impact sur les logements potentiels (nouvelles courbes PSIA 2030)

Environ 280 logements
potentiels impactés



Population 2014 exposée au bruit des avions

Nombre d'habitants dans l'emprise de la courbe VLI DS II :

- Courbes 2009 : 25'238 habitants
- Ancienne courbe PSIA 2030 : 31'528 habitants
- **Nouvelle courbe PSIA 2030 : 19'820 habitants**

Population 2014 exposée au bruit des avions

Nombre d'habitants dans l'emprise de la VLI DS III :

- Courbes 2009 : 18'132 habitants
- Ancienne courbe PSIA 2030 : 26'239 habitants
- **Nouvelle courbe PSIA 2030 : 19'820 habitants**

Merci pour votre attention